Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502057-20251222-2025_83-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/12/2025

Date de la convocation
17/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	5

Vote
A la majorité
Pour : 1
Contre : 4
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 23/12/2025

L'an 2025, le 22 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BOBON Christelle, MAGAUD PERNOT Roxanne, SAVINEL Fanny,
MM : EON Jean-Yves, LAUNAY David, MARIAU Noël, STAINES Christopher

Pouvoir : MARCHAL Gilles donne pouvoir à MALLET Bertrand
Excusé : THÉBAULT Fabrice
Absent : VAUGEOIS Dominique

Secrétaire de séance : BOBON Christelle

2025/83 – Avis relatif à l'enquête publique sur un parc éolien à Sens-de-Bretagne

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, l'avis du Conseil Municipal est demandé sur le projet présenté par la société SENS DE BRETAGNE EOLIEN ENERGIE située à 84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris en vue de créer et d'exploiter un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Sens-de-Bretagne.

L'avis du conseil municipal doit être exprimé pendant la durée de l'enquête publique et au plus tard quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête. Elle a été ouverte le 8 décembre 2025 à 15h00 et sera close le 16 janvier 2026 à 17h00.

Par conséquent, Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à donner leur avis sur le projet.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

- **EMET** un avis défavorable au projet de création et d'exploitation d'un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Sens-de-Bretagne.

Secrétaire de séance :
Christelle BOBON

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET